



N° 799

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 31 janvier 2023.

PROPOSITION DE LOI

*visant à adapter les périodes d'affiliation
des intermittents du spectacle aux réalités ultramarines,*

(Renvoyée à la commission des affaires sociales, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par Mesdames et Messieurs

Frédéric MAILLOT, Soumya BOUROUAHA, Moetai BROTHERSON, Jean-Victor CASTOR, Steve CHAILLOUX, André CHASSAIGNE, Pierre DHARRÉVILLE, Elsa FAUCILLON, Sébastien JUMEL, Emeline K/BIDI, Tematai LE GAYIC, Karine LEBON, Jean-Paul LECOQ, Yannick MONNET, Marcellin NADEAU, Stéphane PEU, Davy RIMANE, Fabien ROUSSEL, Nicolas SANSU, Jean-Marc TELLIER, Giovanni WILLIAM, Hubert WULFRANC, Jean-Hugues RATENON, Sylvain CARRIÈRE, Rodrigo ARENAS, Jean-François COULOMME, Sylvie FERRER, Perceval GAILLARD, Andrée TAURINYA, Sarah LEGRAIN, Élisabeth MARTIN, Nadège ABOMANGOLI, Sébastien DELOGU, Emmanuel FERNANDES, Johnny HAJJAR, Philippe NAILLET, Isabelle SANTIAGO, Christine PIRES BEAUNE,

députés.